

**Autres appellations** : senior manager, commissaire aux comptes

## Mission

Le directeur audit pilote son portefeuille client et participe au développement de son cabinet. Il dirige et supervise les missions d'audit. Il initie la relation client, s'accorde avec lui sur l'objet de la mission, le cadre d'action, le budget. Il transmet le cahier des charges au manager audit, l'informe des moyens dont il dispose (délais, ressources), le guide sur les choix d'organisation, les enjeux stratégiques du client et les principales zones de risques. Il est le garant final de la prestation et l'interlocuteur décisionnaire auprès du client.

## Activités

### Développement commercial

- Conduit les réponses aux appels d'offres et peut accompagner le directeur d'activité dans les propositions de missions
- Participe à l'organisation d'événements, valorise l'offre de service du cabinet auprès de clients potentiels
- Veille à entretenir, développer et assure la rentabilité de son portefeuille client

### Relation client

- Analyse la demande et la situation du client, présente son offre de service (expertise, prestations, équipes d'intervention, références, ...)
- Formule une proposition de mission et contractualise l'intervention (lettre de mission)
- Initie les conditions favorables à la réalisation de la mission et intervient en cas de difficultés majeures rencontrées par son équipe
- Alerte son client sur les points sensibles du dossier

### Supervision de la mission d'audit

- Élabore avec le manager audit la stratégie d'audit et définit les axes prioritaires d'intervention en fonction des différentes zones de risques
- Valide la note d'orientation
- Propose une répartition du budget au manager audit par période, en assure le suivi, et décide des ajustements nécessaires
- S'assure que la mission se réalise dans le respect des normes d'exercice professionnelles et des méthodologies d'audit
- Apporte un appui technique au manager audit sur les points complexes et non récurrents du dossier
- Valide les notes de synthèse et le rapport sur les comptes annuels
- Valide les documents légaux
- Garantit la maîtrise des risques de non-conformité à la déontologie professionnelle

### Participation à la gestion des ressources humaines

- Construit et anime des formations internes à destination des auditeurs, des managers audit
- Conduit des entretiens de recrutement, participe aux commissions de carrière et d'évaluation des collaborateurs

## Variabilité de l'emploi

Selon la taille du cabinet et la taille de la mission, le directeur audit travaille sous la responsabilité d'un commissaire aux comptes ou porte lui-même le mandat.

### Compétences transverses

- Sens du développement commercial
- Management de la relation client
- Management de projet
- Discrétion

### Compétences techniques

- Connaissance des méthodologies d'audit, des normes d'exercice et du code de déontologie
- Connaissance des règles comptables, juridiques et financières de la gestion des entreprises
- Maîtrise de l'anglais

## Formation

### Formations initiales

- Bac +4 ou +5 : diplômé d'une école de commerce, DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion), Master comptabilité contrôle audit (MCCA), ...

### Formation permanente : obligatoire

Certification : DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) ; Examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (EAF CAC)

## Perspectives d'évolution

- Stabilité des effectifs malgré une augmentation du volume d'activité du directeur audit
- **Évolution qualitative vers :**
  - Un renforcement de la maîtrise des risques
  - Un développement fort des compétences commerciales (mise en concurrence systématique en fin de mandat)